



Procès-verbal du Conseil de gestion
Jeudi 14 novembre 2024 – par visioconférence

Étaient présents :

- Mme Anne Levade, Présidente de la Fondation,
- Mme Chloé Drappier, membre fondateur (représentant ACCOR)
- Mme Joëlle Farchy, représentante de l'Université,
- Mme Adeline Gubler, Secrétaire de la Fondation, représentante des personnels BIATSS,
- M. Ulysse Guttmann-Faure, représentant des usagers,
- M. Philippe Plagnieux, Trésorier de la Fondation, représentant de l'Université

Étaient excusés avec procuration :

- M. Christian de Boissieu, personnalité qualifiée, procuration à Anne Levade,
- Mme Sabine Lochmann, personnalité qualifiée, procuration à Joëlle Farchy
- M. Odon Vallet, personnalité qualifiée, procuration à Ulysse Guttmann-Faure

Étaient absents et excusés :

- Mme Christine Neau-Leduc, Présidente de l'Université
- M. Jean-Marc Lehu, représentant de l'Université

Était absent :

- M. Gérard Bekerman, Vice-président de la Fondation, membre fondateur, (représentant AFER)

Étaient invités et présents :

- Mme Anne-Sophie Coppin, Déléguée générale de la Fondation,
- Mme Julie Eymann, représentante du Rectorat
- Mme Roxane Lagier-Eberstein, Chargée de partenariats et de mécénat,

Était invité et excusé :

- M. Gilles Moiton, agent comptable de l'Université

Madame Anne Levade ouvre la séance à 16h30 sur l'ordre du jour suivant.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de gestion du 2 octobre 2024
2. Approbation du budget prévisionnel 2025
3. Bilan de mandature
4. Questions diverses

La présidente donne lecture des procurations.

En préambule, Madame Anne Levade exprime sa satisfaction concernant le renouvellement en CDI de Madame Anne-Sophie Coppin, soulignant que cette décision contribue à la stabilité et à la continuité des activités de la Fondation.

Elle évoque également le contexte électoral à venir, précisant que la Fondation pourrait connaître des évolutions selon le résultat des élections universitaires : le maintien dans sa forme universitaire actuelle, souhaité par Madame Christine Neau-Leduc,

présidente sortante et candidate à sa succession, ou la transformation en une structure partenariale, proposition soutenue par Monsieur Jean-Marie Le Gall, également candidat.

Anne Levade insiste sur l'importance de préserver les fondements de la Fondation établis lors de cette mandature pour garantir une transition réussie et une continuité d'actions.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de gestion 2 octobre 2024

Le procès - verbal du conseil de gestion du 2 octobre 2024 est soumis au vote.

Adopté à l'unanimité

2. Présentation et adoption du budget prévisionnel 2025

Madame Levade présente trois documents. Une note relative au budget annexé de la Fondation, désormais séparé de celui de l'établissement conformément aux nouvelles règles comptables. Le projet de budget initial pour 2025. Un tableau prévisionnel des projections financières 2025-2026, établi par la DAFB.

Elle souligne que certaines conventions couvrent plusieurs années mais apparaissent comme un revenu unique l'année de signature, les années suivantes peuvent donc apparaître comme déficitaire alors que ce n'est pas le cas. Elle indique la Fondation est financièrement stable et à l'équilibre.

Anne Levade informe que les avenants à convention et nouvelles conventions des chaires ESoPs et PcEN ne sont pas pris en compte dans les documents présentés car leur signature a été tardive. Ainsi 366 000 euros sont en attente d'écriture budgétaire.

Madame Anne-Sophie Coppin indique que des évolutions budgétaires positives seront donc constatés dès le premier trimestre 2025. Les recettes réelles attendues devraient dépasser 885 000 €, avec un objectif global de 900 000 à 1 million d'euros. Le budget prévisionnel 2025 est volontairement prudent et évolutif, avec la possibilité d'ajouter des recettes supplémentaires en cours d'année.

Le budget initial 2025 est soumis au vote.

Adopté à l'unanimité

3. Bilan de mandature

Anne Levade informe que le livret bilan des activités de la Fondation sur la mandature 2020-2024 est en cours d'élaboration. Une version sera destinée aux partenaires et aux potentiels mécènes et sera également remis à chaque membre du conseil de gestion. Une version numérique sera disponible sur le site internet de la Fondation, les réseaux sociaux et sera transmis aux services internes de l'Université.

Anne Levade indique que la Fondation va de nouveau connaître une phase de déploiement avec le recrutement de deux candidates sur les postes RAMPE de fundraiser junior et fundraiser intermédiaire. Les candidatures reçues étaient nombreuses et de très bonne qualité.

Elle évoque de ce fait la nécessité de trouver une solution pour que la Fondation puisse bénéficier de bureaux supplémentaires ou de locaux plus grands.

4. Questions diverses

Anne Levade remercie l'ensemble du conseil de gestion et particulièrement Anne-Sophie Coppin pour le travail effectué sans compter durant sa présidence. Elle remercie également Mme Roxane Lagier-Eberstein pour le travail qu'elle fournit depuis son entrée en poste. Elle souligne que le travail commun et les efforts de chacun ont permis de transformer la Fondation en une structure stable et pérenne.

M. Ulysse Guttmann-Faure exprime sa reconnaissance quant au traitement égalitaire qui lui a été réservé au sein du conseil de gestion soulignant qu'il n'est pas toujours évident de faire entendre sa voix d'étudiant à l'égal des autres. Il souligne la fluidité des échanges, l'écoute et la prise en considération de ses remarques tant en conseil qu'avec la direction de la Fondation.

Mme Adeline Gubler remercie l'ensemble de l'équipe de la Fondation et tout particulièrement Madame Anne Levade pour avoir su conduire le conseil de gestion et imposer le changement structurel nécessaire. Elle remercie également Anne-Sophie Coppin de ne pas avoir compté ses heures et d'avoir fait preuve d'engagement et de résilience pour gérer la Fondation qui désormais dispose d'une « team fondation ».

Anne Levade propose de réunir l'ensemble du conseil de gestion et l'équipe de la Fondation pour un moment convivial dans les locaux du 13 rue du Four, dans la première quinzaine du mois de décembre.

Elle rappelle que les élections des conseils centraux débutent prochainement et que le Conseil d'administration se réunira le 17 décembre pour désigner la nouvelle présidence.

Le mandat de la présidente de l'Université et, par conséquent, celui de la présidente de la Fondation se termineront le 16 décembre au soir.

Le conseil de gestion prend fin à 17h30.